

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La restriction de l'accès aux visiteurs dans les 2 hôpitaux de Lanaudière se poursuivra jusqu'au 14 juillet

Joliette, le 12 juillet 2022 - Afin de limiter la propagation du virus de la COVID-19, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière souhaite informer la population que **seuls les proches aidants seront admis sans restriction** en respectant les mesures sanitaires au Centre hospitalier De Lanaudière (CHDL) et à l'Hôpital Pierre-Le Gardeur (HPLG), et ce, **d'ici le 14 juillet prochain inclusivement**.

Rappelons que depuis le 8 juillet dernier, la Direction du CISSS a émis une directive afin d'éviter la propagation de la COVID-19 dans ses milieux de soins et de protéger la clientèle vulnérable ainsi que les membres du personnel. Cette mesure restrictive sera réévaluée au cours de la semaine et sera prolongée, au besoin.

La Direction tient à remercier la population de sa compréhension et de sa collaboration.

- 30 -

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Service des communications